

COMMUNIQUE DE PRESSE

Défendre la filière du Silicium en Europe et ses emplois en Maurienne

Montricher-Albanne, le 07/11/2025

Quatre élus de la Vallée de la Maurienne interpellent les décideurs nationaux et européens pour défendre la filière du silicium et l'industrie stratégique de la vallée de la Maurienne.

Face à la suspension annoncée de l'activité du site **Ferropem** de Montricher-Albanne, les élus mauriennais tirent la sonnette d'alarme et appellent à une mobilisation immédiate de l'État et de l'Union européenne pour sauver une filière essentielle à la souveraineté industrielle française et européenne.

Sophie Verney, maire de Montricher-Albanne, François Rovasio, maire de Saint-Julien-Montdenis, Jean-Paul Margueron, président de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA), et Yves DURBET, Président du Syndicat de Pays de Maurienne, ont adressé ce jour une série de courriers officiels afin d'obtenir des mesures de sauvegarde urgentes pour l'industrie du silicium. Cela concerne la Présidente de la Commission européenne, le commissaire européen à l'industrie, le Président de la commission dédiée au Parlement européen, l'ensemble des parlementaires européens membres de cette commission, et tous les parlementaires européens de notre Région, le Premier ministre, et les ministres concernés du Gouvernement français, et enfin l'ensemble des parlementaires de Savoie.

« Nous refusons que la Maurienne devienne le symbole d'une Europe désindustrialisée, dépendante des importations chinoises pour ses matériaux stratégiques. Ferropem, c'est bien plus qu'une usine : c'est un pilier de notre souveraineté technologique et énergétique ».

Une filière d'excellence en danger

Le site de Montricher-Albanne, comme ceux de Les Clavaux (Isère) et Anglefort (Ain), appartient au groupe Ferroglobe et représente une part essentielle de la production française et européenne de silicium.

Ce matériau est indispensable à la transition énergétique (panneaux photovoltaïques, électronique de puissance) mais aussi à l'industrie de la défense, notamment pour les composants électroniques de haute performance.

L'effondrement des prix du silicium, provoqué par un dumping massif des exportations chinoises, a rendu la production européenne non compétitive. Sans intervention, l'arrêt total de la production européenne est annoncé dès cet automne, mettant en péril des centaines d'emplois et des décennies de savoir-faire industriel. Mais mettant aussi en danger nos productions stratégiques qui pourraient défendre des Chinois !

Des demandes claires et immédiates

Les élus mauriennais demandent :

- L'instauration rapide d'une clause de sauvegarde européenne pour le silicium et le ferrosilicium ;
- Une action coordonnée de l'État français et des institutions européennes pour préserver la filière et soutenir l'emploi industriel en Savoie ;
- Et la reconnaissance du silicium comme matière stratégique à sécuriser au même titre que l'énergie ou la défense.

« L'Europe ne peut pas proclamer la souveraineté industrielle d'un côté et laisser tomber l'un de ses derniers producteurs de silicium de l'autre »

« Sauver Ferropem, c'est sauver une partie de l'indépendance énergétique et technologique de la France »

Un front territorial uni

Les quatre collectivités locales ont voté à l'unanimité une motion commune, relayée ensuite par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental de la Savoie, également mobilisés.

La démarche dépasse les clivages politiques et s'inscrit dans un front uni pour la sauvegarde d'une industrie stratégique, en lien avec les salariés, leurs représentants et les partenaires économiques locaux.

Sophie VERNEY

Maire de Montricher-Albanne



François ROVASIO

Maire de Saint-Julien Montdenis



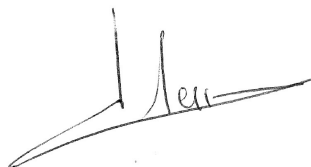
Yves DURBET

Président du Syndicat du Pays de Maurienne



Jean-Paul MARGUERON

Président de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan



Contacts :

Sophie VERNEY : sophie.verney@wanadoo.fr

François ROVASIO : f.rovasio@orange.fr

Yves DURBET : durbet.yves@orange.fr

Jean-Paul MARGUERON : jean-paul.marqueron@3cma73.com

Coordination Dominique ASSIER, DGS de la 3CMA : dominique.assier@3cma73.com – 06.70.90.58.85